

Questions orales

[Français]

LE CHÔMAGE

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, pendant que le gouvernement tente de s'approprier le mérite d'une baisse du taux de chômage, on sait hélas que plus de 20 000 jeunes auraient même renoncé à se déclarer à la recherche d'un emploi. Ils sont désabusés face au marché de l'emploi et face à l'inaction du gouvernement.

Le premier ministre voudrait-il accepter de regarder la réalité en face et admettre qu'au moment même où, au Québec, il faudrait récupérer plusieurs dizaines de milliers d'emplois, soit quelque 200 000 emplois, pour retrouver le niveau d'avant la récession, voudrait-il admettre que la baisse du taux de chômage est liée en grande partie au découragement des jeunes qui ont délaissé la recherche d'un emploi?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que la situation de l'emploi s'est améliorée, mais nous sommes extrêmement préoccupés par le taux de chômage chez les jeunes. C'est pourquoi le ministre des Ressources humaines, de concert avec le secrétaire d'État à la jeunesse, travaille à un programme spécial afin de créer des emplois pour les jeunes. J'espère que nous pourrons annoncer ce programme dans les semaines qui suivent.

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, comment le premier ministre peut-il continuer à défendre sa stratégie de création d'emploi, alors que la mauvaise réception de son Budget par les milieux financiers, la perte de crédibilité de son ministre des Finances et de son gouvernement sont les causes principales et le principal handicap à toute création d'emploi au Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons un programme pour la relance de l'emploi. Cela a été la clé de notre programme électoral en 1993. Nous avons dit clairement ce que nous avons l'intention de faire. Nous suivons notre programme. Nous sommes sur la bonne voie. Jusqu'à ce jour, les résultats sont assez satisfaisants, mais ça va prendre du temps. Nous avons commencé avec 11,6 p. 100 de chômeurs. On ne pense pas pouvoir corriger la situation en quelques semaines seulement ou même en quelques mois. Il faut continuer. Nous avons un plan qui a été bien pensé et qui est accepté par la population canadienne. Pour y parvenir nous avons besoin de l'aide de tout le monde. L'honorable député pourrait aider. Si au lieu de toujours parler de séparation, il parlait d'emploi, le Canada serait en meilleure santé.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Monte Solberg (Medicine Hat): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

L'automne dernier, pendant la campagne électorale, les libéraux ridiculisaient l'idée qu'un régime réformé d'assurance-chômage devrait être financé conjointement par les employeurs et par les employés et administré comme un véritable régime d'assurance.

Le ministre dira-t-il à la Chambre s'il songe maintenant, comme on le laisse entendre dans les médias, à imposer aux travailleurs uniquement la charge de financer le régime d'assurance-chômage?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, les députés du Parti réformiste devraient maintenant avoir appris à ne pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux, car cela émane parfois de sources plutôt douteuses.

En l'occurrence, l'article auquel le député fait allusion est le fruit d'une rumeur apparemment lancée par des fonctionnaires de deux gouvernements provinciaux, ce qui ne me paraît pas être la source la plus authentique de propositions de modifications au régime fédéral d'assurance-chômage. Quand le député tirera son information de sources fiables, il pourra poser des questions sérieuses et je serai disposé à y répondre.

• (1435)

M. Monte Solberg (Medicine Hat): Monsieur le Président, ma question était pourtant bien simple. Le ministre devrait faire preuve d'un peu d'humilité s'il ne veut pas finir au chômage lui aussi.

Des rapports gouvernementaux publiés ces dernières années ont recommandé que l'État abandonne le contrôle du régime d'assurance-chômage. Le ministre tiendra-t-il compte de cette recommandation et laissera-t-il aux employeurs et aux employés le soin d'administrer leurs propres programmes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Comme le député le sait, monsieur le Président, nous sommes présentement engagés dans une entreprise de grande envergure visant à examiner divers programmes gouvernementaux afin de lutter contre le chômage.

Nous avons proposé certaines modifications dans le dernier budget, dont une réduction des cotisations d'assurance-chômage qui a été un des facteurs de renouveau de confiance dans l'économie, surtout chez les petites entreprises.

Je me suis entretenu avec les représentants des PME qui m'ont dit croire que le gouvernement marchait dans la bonne voie pour la création d'emplois. Nous avons consulté les représentants des entreprises, des travailleurs et des groupes d'intérêts locaux qui ont tous fait divers commentaires quant à la façon dont nous pourrions appliquer un régime d'assurance-chômage plus efficace.

Je tiens cependant à bien faire comprendre une chose. Le régime d'assurance-chômage offre un service très important pour des millions de Canadiens. Nous allons donc en protéger l'intégrité. Nous voulons cependant l'améliorer, contrairement au député qui voudrait plutôt le mettre en pièces.